

Le 3 septembre 2019

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE TROIS-PISTOLES**

À une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Trois-Pistoles tenue le 3 septembre 2019 à 19 h 00 en la salle du conseil située à l'hôtel de ville et à laquelle sont présents :

Mme Gina Charest, conseillère
Mme Marie LeBlanc, conseillère
Mme Jacinthe Veilleux, conseillère
M. Guillaume Côté-Philibert, conseiller
M. Frédéric Lagacé, conseiller
M. Maurice Vaney, conseiller

Formant quorum sous la présidence de M. Jean Pierre Rioux, maire. À moins de mention contraire, monsieur le maire participe au vote.

Sont également présents Mme Pascale Rioux, directrice générale, greffière adjointe et trésorière adjointe, et M. Benoit Rheault, greffier. Aucun citoyen n'assiste à l'assemblée.

13 831

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QU'un avis spécial a été signifié le 26 août dernier à tous les membres du Conseil et que, par conséquent, tous les membres du Conseil présents reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation de la présente séance dans le délai imparti par la Loi;

Pour ce motif,

Il est proposé par Maurice Vaney

Et résolu unanimement,

Que : le Conseil municipal de Trois-Pistoles approuve l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE

13 832

2. SUIVI DE L'APPEL D'OFFRES «TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA DALLE DE L'ARÉNA BERTRAND-LEPAGE (VTP-2019-05)»

ATTENDU QUE la Ville de Trois-Pistoles a demandé des soumissions par le biais du Système électronique d'appel d'offres (SEAO) et par un avis publié dans le journal Info-Dimanche pour le projet «Travaux de réfection de la dalle de l'aréna Bertrand-Lepage, VTP-2019-05»;

ATTENDU QUE, le 26 août 2019, la Ville a reçu les 3 soumissions suivantes, les prix étant ici exprimés toutes taxes incluses:

- Construction Béton 4 saisons	[N.E.Q. 1161282927]	429 400,00 \$
- Les Constructions Unic inc.	[N.E.Q. 1141811712]	449 207,33 \$
- Construction Technipro BSL	[N.E.Q. 1168785419]	567 645,37 \$

ATTENDU l'analyse de conformité et la recommandation de M. Pierre-Claude Gagnon, ingénieur chez TR3E Experts-conseils inc.;

ATTENDU QUE «Construction Béton 4 saisons» a soumis l'offre la plus basse conforme suivant les dispositions du devis;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Gina Charest

Et résolu unanimement,

Que : le Conseil municipal de Trois-Pistoles accorde à l'entreprise «Construction Béton 4 saisons» (9125-5455 Québec inc.) le contrat pour le projet «Travaux de réfection de la dalle de l'aréna Bertrand-Lepage, VTP-2019-05», conformément aux documents de cet appel d'offres et à la soumission déposée et ce, pour le montant forfaitaire, avec taxes, de 429 400,00 \$;

Que : cette dépense soit financée par le Règlement d'emprunt n° 832 adopté à cette fin et entré en vigueur le 21 août dernier;

Que : le Conseil municipal autorise le maire, M. Jean Pierre Rioux, et la directrice générale, Mme Pascale Rioux, à signer tout document nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

ADOPTÉE

3. PÉRIODE DES QUESTIONS

Aucune question.

13 833

4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Jacinthe Veilleux

Et résolu à l'unanimité,

Que : la séance soit levée. Il est 19 h 10.

ADOPTÉE

**Jean Pierre Rioux
Maire**

**Benoit Rheault
Greffier**